

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 28 septembre 2017

Objet

**Association Sport
emploi –
Subvention 2017**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 septembre 2017 s'est réuni à 18 heures 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, Mme GRANJEON, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL, M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, M. CARRERA, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. BELLOC, M. GELOS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. NAFFRICHOUX à Mme GRANJEON –
M. CAVALIERE à Mme C. LACUEY
M. GALAN à Mme DURLIN –
Mme REMAUT à Mme COLLIN
Mme LOUKOMBO SENG à Mme BONNAL –
M. RAIMI à M. DANDY
Mme VELU à M. CALT

Absent excusé :

M. HADON

Mme Conchita LACUEY a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'objet de l'action menée par l'Association Sport Emploi.

Il précise qu'il s'agit d'une association qui œuvre pour l'insertion professionnelle par la pratique sportive et la préparation à un parcours qualifiant. Le but est d'aider toutes les personnes de plus de 18 ans, quel que soit leur niveau scolaire, qui se trouvent en recherche d'orientation, de formation, d'emploi, ou qui ont connu un parcours scolaire difficile, à retrouver une dynamique sociale et professionnelle par le biais de la pratique sportive.

Deux formations sont proposées : le projet rebondir et l'accompagnement vers l'IUT de Bordeaux IV qui a pour objectif d'intégrer des études supérieures. Le public visé concerne les jeunes de plus de 18 ans, quel que soit leur niveau scolaire, qui se retrouvent en recherche d'orientation, de formation, d'emploi ou qui ont connu un parcours scolaire difficile.

En 2016, 5 floiracais sont inscrits sur les dispositifs rebondir et accompagnement vers l'IUT dont 3 issus des quartiers prioritaires. (voir bilan en annexe).

De par l'intérêt de cette action, le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Sport Emploi pour l'année 2017.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;

Vu la demande de l'Association Sport Emploi ;

Vu le bilan financier de l'Association pour 2016, et son budget prévisionnel 2017 ;

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse Médiation, Politique de la ville, Démocratie Participative du 14 septembre 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement d'une subvention de 2 000 € à l'association Sport emploi au titre de l'action « mobilisation professionnelle par la pratique sportive et préparation à un parcours qualifiant » au titre de l'année 2017.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget 2017 Chap. 65 – Article 6574- fonction 824.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 2 Octobre 2017

Le Maire,



Jean-Jacques PUYOBRAU

Nombre de votants :	32
Suffrages exprimés :	32
Pour :	32
Contre :	
Abstention :	